

Conseil Municipal d'Aubergenville Mercredi 26 mai 2021

Ordre du jour

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE	3
ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 31 MARS 2021	3
DÉCISIONS DU MAIRE	3
A – ADMINISTRATION GENERALE	3
1) INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE À UNE DÉMISSION	3
2) DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES "AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRE ET PETITE ENFANCE" ET "ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS"	4
3) ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL À LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS	4
B – FINANCES	4
1) BUDGET PRINCIPAL	4
a) <i>Compte Administratif 2020</i>	4
b) <i>Compte de Gestion 2020</i>	5
c) <i>Affectation du résultat 2020</i>	5
2) MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP)	6
3) ADOPTION DE LA FIXATION DE LA COMPOSANTE DE NEUTRALISATION FISCALE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION À COMPTER DE 2017	6
4) ADOPTION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES 2021	6
5) BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021 DU BUDGET PRINCIPAL	8
6) BUDGET ANNEXE CINÉMA PAUL GRIMAULT	8
a) <i>Compte Administratif 2020</i>	8
b) <i>Compte de Gestion 2020</i>	9
c) <i>Affectation du résultat 2020</i>	9
7) SUPPLÉMENTAIRE 2021 DU BUDGET ANNEXE CINÉMA PAUL GRIMAULT	10
C – AFFAIRES SCOLAIRES - PÉRISCOLAIRE ET PETITE ENFANCE	10
SCOLAIRE	10
1) FIXATION DES PÉRIMÈTRES SCOLAIRES DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES D'AUBERGENVILLE	10
2) GRATUITÉ DE L'ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS INDISPENSABLES À LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT DU 6 AU 23 AVRIL 2021	14
3) SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR 2021 AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES POUR L'ORGANISATION DES VOYAGES DE FIN D'ANNÉE	14
4) PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RECEVANT DES ÉLÈVES AUBERGENVILLOIS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021	14
D – COMMUNICATION - DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET COMMERCE DE PROXIMITÉ	15
1) APPROBATION DE L'AIDE COMMUNALE ET EXCEPTIONNELLE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES DES COMMERÇANTS & DES ARTISANS ET DEMANDE DE REFINANCEMENT AU DÉPARTEMENT DES YVELINES (ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°21-017 DU 31/03/21)	15
E – URBANISME	15
1) ACTUALISATION POUR 2022 DES TARIFS APPLICABLES AU TITRE DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE	15
2) TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ PAR LA VILLE À LA CU GPSEO, DE LA PARTIE À USAGE DE VOIRIE DE LA PARCELLE AN 128 ET SIGNATURE DE LA CONVENTION DE RESTITUTION DE L'EMPRISE DE LADITE PARCELLE ANCIENNEMENT AFFECTÉE AU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ PAR ENEDIS À LA VILLE	16

F – TRAVAUX – ESPACES VERTS	16
1) PROGRAMME 2020-2022 D'AIDE AUX COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES EN MATIÈRE DE VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS - RENONCEMENT À LA PART COMMUNALE AU PROFIT DE LA CU GPSEO	16
G - PRÉVENTION ET ACTION SOCIALE	16
1) CONVENTION AVEC L'IFEP DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN CHANTIER ÉDUCATIF	16
H – QUESTIONS DIVERSES	17

LISTE DES PRÉSENTS

Majorité municipale

Aubergenville Horizon

Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville
Virginie MEUNIER
Didier JAHIER
Fabienne PAULIN
Thierry RIHOUEY
Sylvia PADIOU
André GODINEAU
Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA
Carlos SOARES, procuration à Didier Jahier
Laurence DENAND
Dimitri MENDY
Agnès CHEVALIER
Joël DANIEL
Sophie PRIMAS, procuration Sylvia Padiou
Olivier CATTELAÏN, procuration Fabienne Paulin
Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI
Ali HADIK, procuration à Marie-Christine Lozach-Païola
Elodie MACHADO
Mario MANCUSO
Florence VARIN
Lionel LECLER
Peggy FRANÇOIS
Edward DANGELOT, procuration à Virginie Meunier
Myriam DARGENT
Frédéric GROSBAILLOT

Opposition

Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble.

Thierry MONTANGERAND
Philippe COIFFIER
Nadette PRUVOST
Jean-Yves SAUVÉ
Véronique WERNLÉ-LIORZOU
Guillaume BASSET
Philippe GARCIA

Lutte Ouvrière - Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs

Philippe GOMMARD

Le Vingt-six mai deux mille vingt-et-un, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la grande salle de la Maison des Associations au 25 rue de Quarante Sous à Aubergenville.

Étaient présents ou représentés :

Gilles LÉCOLE, Virginie MEUNIER, Didier JAHIER, Fabienne PAULIN, Thierry RIHOUEY, Sylvia PADIOU, André GODINEAU, Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, Carlos SOARES, Laurence DENAND, Dimitri MENDY, Agnès CHEVALIER, Joël DANIEL, Sophie PRIMAS, Olivier CATTELAÏN, Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI , Ali HADIK, Elodie MACHADO, Mario MANCUSO, Florence VARIN, Lionel LECLER, Peggy FRANÇOIS, Edward DANGELOT, Myriam DARGENT, Frédéric GROSBOILLOT, Thierry MONTANGERAND, Philippe COIFFIER, Nadette PRUVOST, Jean-Yves SAUVÉ, Véronique WERNLÉ-LIORZOU, Guillaume BASSET, Philippe GARCIA, Philippe GOMMARD.

* * * * *

33 élus présents ou représentés (25 Majorité et 8 Opposition).

(Minute de silence observée en hommage à Mme Stéphanie Monfermé et M. Eric Masson, fonctionnaires de police).

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Sylvia PADIOU est désignée Secrétaire de séance.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 31 MARS 2021

Le compte-rendu du 31 mars 2021 est adopté à l'unanimité (33 voix Pour).

DÉCISIONS DU MAIRE

- Décision N°6 : en quoi consiste l'accompagnement RGPD ? Comment a été choisi le prestataire ?
- Décision N°2 : à combien peut être estimée la demande de subvention, le montant des travaux étant de 63 512 € ?
- Décision N°1 : le diagnostic amiante n'avait-il pas déjà été fait ? Quelle est la liste des bâtiments communaux concernés ?

A – ADMINISTRATION GENERALE

1) INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE À UNE DÉMISSION

Le Conseil municipal :

- Article unique : a pris acte de l'installation de M. Philippe GARCIA en qualité de conseiller municipal de la liste "Pour Aubergenville, Poursuivons ensemble", en remplacement de Mme Claudine ARNOUD-PERNOT, démissionnaire au 8 avril 2021.

2) DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES "AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRE ET PETITE ENFANCE" ET "ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS"

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 32 voix Pour *Aubergenville Horizon – Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- 1 abstention *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article 1 : a décidé, à l'unanimité, de procéder au scrutin public pour la désignation d'un membre au sein des commissions municipales "Affaires scolaires, Périscolaire et Petite enfance" et "Équipements culturels et Conseil municipal des enfants",
- Article 2 : a désigné M. Philippe GARCIA en qualité de membre des commissions municipales précitées, en remplacement de Mme ARNOUD-PERNOT, conseiller municipal démissionnaire.

3) ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL À LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS

Le Conseil municipal,

- Article 1 : a décidé, à l'unanimité, de procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission de délégation de services publics au scrutin public, à la représentation professionnelle au plus fort reste,
- Article 2 : a déclaré à l'unanimité des suffrages exprimés : 32 voix Pour *Aubergenville Horizon – Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*, 1 abstention *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*, élus et installés dans leurs fonctions :
 - en qualité de membres titulaires :
 - 1) Thierry RIHOUEY
 - 2) Didier JAHIER
 - 3) Agnès CHEVALIER
 - 4) André GODINEAU
 - 5) Thierry MONTANGERAND
 - en qualité de membres suppléants :
 - 1) Fabienne PAULIN
 - 2) Sophie PRIMAS
 - 3) Laurence DENAND
 - 4) Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA
 - 5) Philippe GARCIA

B – FINANCES

1) BUDGET PRINCIPAL

a) Compte Administratif 2020

1 – Constat des résultats 2020

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice 2020	2 557 637,74 €	19 439 189,95 €	21 996 827,69 €
Dépenses de l'exercice 2020	2 891 799,39 €	17 131 089,77 €	20 022 889,16 €
<i>Résultat de l'exercice 2020</i>	<i>-334 161,65 €</i>	<i>2 308 100,18 €</i>	<i>1 973 938,53 €</i>
Résultat antérieur reporté	-102 485,21 €	7 233 745,45 €	7 131 260,24 €
Résultat de clôture	-436 646,86 €	9 541 845,63 €	9 105 198,77 €

(M. le Maire quitte la salle pendant le vote du compte administratif, le Conseil est présidé par Mme Virginie Meunier)

Le Conseil municipal à la majorité :

- 24 voix Pour *Aubergenville Horizon*
- 1 voix Contre *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- 7 abstentions Pour *Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- Article 1 : a approuvé et a arrêté les résultats de clôture du compte administratif de l'exercice 2020 tels que présentés ci-dessus,
- Article 2 : a reconnu la sincérité des dépenses engagées non mandatées ainsi que des recettes certaines non encaissées se traduisant comme suit :
 - Restes à réaliser – Recettes : 92 500,00 €
 - Restes à réaliser – Dépenses : - 1 226 527,95 €
 - Solde des restes à réaliser : - 1 134 027,95 €

b) Compte de Gestion 2020

Compte de gestion de l'exercice 2020 :

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice 2020	2 557 637,74 €	19 439 189,95 €	21 996 827,69 €
Dépenses de l'exercice 2020	2 891 799,39 €	17 131 089,77 €	20 022 889,16 €
Résultat de l'exercice 2020	-334 161,65 €	2 308 100,18 €	1 973 938,53 €
Résultat antérieur reporté	-102 485,21 €	7 233 745,45 €	7 131 260,24 €
Résultat de clôture	-436 646,86 €	9 541 845,63 €	9 105 198,77 €

Le Conseil municipal à la majorité :

- 25 voix Pour *Aubergenville Horizon*
- 1 voix Contre *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- 7 abstentions Pour *Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- Article 1 : a approuvé et a arrêté les résultats de clôture du compte de gestion 2020 du budget principal Ville tels que présentés ci-dessus,
- Article 2 : a précisé que ces résultats sont conformes au Compte Administratif 2020.

c) Affectation du résultat 2020

Affectation des résultats

Section d'investissement

RÉSULTAT DE CLÔTURE (compte 001 en dépense)	- 436 646,86 €
Restes à réaliser en recettes	92 500,00 €
Restes à réaliser en dépenses	<u>1 226 527,95 €</u>
SOLDE DES RESTES À RÉALISER	- 1 134 027,95 €
BESOIN DE FINANCEMENT	- 1 570 674,81 €

Section de fonctionnement

En application des dispositions de l'article R.2311-5 du CGCT, l'assemblée délibérante est tenue de couvrir le besoin de financement (à hauteur de l'excédent de résultat de la section de fonctionnement) :

RÉSULTAT DE CLÔTURE	+ 9 541 845,63 €
AFFECTATION EN RÉSERVES	- 1 570 674,81 €

(couverture du besoin de financement)
 (compte 1068 en recettes d'inv.)
 REPORT À NOUVEAU
 (compte 002 en recettes)

7 971 170,82 €

Le Conseil municipal à la majorité :

- 25 voix Pour *Aubergenville Horizon*
 - 1 voix Contre *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
 - 7 abstentions Pour *Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- Article 1 : a affecté les résultats de clôture du compte administratif du budget principal de l'exercice 2020 tels que précisés ci-dessus.

2) MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

Le Conseil municipal à la majorité :

- 25 voix Pour *Aubergenville Horizon*
 - 7 voix Contre *Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
 - 1 abstention *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article 1 : a modifié les autorisations de programme et la répartition prévisionnelle des crédits de paiement des autorisations de programme du Budget Principal de l'AD'AP ainsi que "Réhabilitation complexe Mimoun" comme suit :

INTITULÉ DE L'AP	AP	CP Antérieurs Mandatés	CP 2021	CP 2022	CP >= 2023
AD'AP	1 600 000 €	19 623 €	200 000 €	800 000 €	580 377 €
RÉHABILITATION COMPLEXE MIMOUN	1 760 000 €	103 008 €	800 000 €	500 000 €	356 992 €

- Article 2 : a confirmé que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal des Mureaux.

3) ADOPTION DE LA FIXATION DE LA COMPOSANTE DE NEUTRALISATION FISCALE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION À COMPTER DE 2017

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 32 voix Pour *Aubergenville Horizon – Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
 - 1 abstention *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article 1 : a approuvé la composante de neutralisation fiscale des attributions de compensation à compter de 2017 fixée par la CU GPSEO le 11/12/2021,
 - Article 2 : a confirmé que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal des Mureaux.

4) ADOPTION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 32 voix Pour *Aubergenville Horizon – Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- 1 abstention *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*

- Article 1 : a approuvé le montant de la correction des AC 2021 selon les éléments ci-dessous :

Communes	AC provisoires 2021 fonctionnement	AC provisoires 2021 investissement	AC provisoires 2021
ACHERES	2 651 904,77	-519 318,03	2 132 586,74
ALLUETS LE ROI (LES)	112 317,63	12 589,58	124 907,21
ANDRESY	-919 755,21	-366 167,77	-1 285 922,98
ARNOUVILLE LES MANTES	-42 747,68	2 336,36	-40 411,32
AUBERGENVILLE	6 934 272,97	-457 376,47	6 476 896,50
AUFFREVILLE BRASSEUIL	-36 376,72	-1 644,06	-38 020,77
AULNAY SUR MAULDRE	287 130,63	-9 062,95	278 067,68
BOINVILLE EN MANTOIS	618 772,54	-5 238,80	613 533,74
BOUAFLE	422 896,44	190,21	423 086,65
BREUIL BOIS ROBERT	-40 301,75	5 541,60	-34 760,15
BRUEIL-en-VEXIN	162 711,70	11 120,94	173 832,64
BUCHELAY	714 340,34	-87 251,95	627 088,39
CARRIERES-sous-POISSY	2 517 922,39	-33 125,39	2 484 797,00
CHANTELOUP LES VIGNES	555 614,59	-188 442,18	367 172,41
CHAPET	-17 185,82	25 223,00	8 037,18
CONFLANS SAINTE HONORINE	7 700 774,78	-1 223 619,60	6 477 155,18
DROCOURT	-22 404,68	614,09	-21 790,59
ECQUEVILLY	825 199,50	-50 218,32	774 981,18
EPONE	2 393 565,87	-244 621,30	2 148 944,57
EVECQUEMONT	165 584,59	-1 750,68	163 833,91
FALAISE (LA)	43 984,52	-7 906,79	36 077,73
FAVRIEUX	10 906,90	3 922,17	14 829,07
FLACOURT	7 122,22	-4 064,61	3 057,61
FLINS SUR SEINE	1 330 818,31	-6 781,88	1 324 036,43
FOLLAINVILLE DENNEMONT	301 610,96	-24 151,84	277 459,12
FONTENAY MAUVOISIN	137 830,55	4 845,46	142 676,01
FONTENAY-SAINT-PERE	66 697,35	-11 432,62	55 264,73
GAILLON SUR MONTCIENT	76 241,40	382,76	76 624,16
GARGENVILLE	1 348 547,61	-286 164,52	1 062 383,09
GOUSSONVILLE	145 404,57	1 687,17	147 091,74
GUERNES	33 511,02	-3 606,73	29 904,29
GUERVILLE	766 634,77	-77 745,59	688 889,18
GUITRANCOURT	233 366,08	-7 206,90	226 159,18
HARDRICOURT	691 018,65	-1 566,84	689 451,81
HARGEVILLE	46 040,00	2 333,99	48 373,99
ISSOU	522 229,38	-138 291,52	383 937,86
JAMBVILLE	33 211,42	-4 216,75	28 994,67
JOUY MAUVOISIN	11 988,98	8 464,30	20 453,28
JUMEAUVILLE	14 286,59	-7 012,86	7 273,73
JUZIERS	476 936,10	-81 891,96	395 044,14
LAINVILLE EN VEXIN	97 494,19	149,67	97 643,86
LIMAY	4 079 607,57	-522 990,73	3 556 616,84
MAGNANVILLE	89 224,20	-236 717,57	-147 493,37
MANTES-la-JOLIE	1 216 212,61	-1 198 818,45	17 394,16
MANTES-la-VILLE	1 680 996,61	-683 233,47	997 763,14
MEDAN	162 857,63	3 312,87	166 170,50
MERICOURT	-21 338,45	-3 686,63	-25 025,08
MEULAN-en-YVELINES	467 625,62	-1 26 365,00	341 260,62
MEZIERES-sur-SEINE	781 518,37	-59 861,15	721 657,22
MEZY SUR SEINE	16 528,76	6 032,25	22 561,01
MONTALET-le-BOIS	14 131,79	-864,58	13 267,21
MORAINVILLIERS	176 918,85	21 813,88	198 732,73
MOUSSEAUX SUR SEINE	10 810,71	-946,18	9 864,53
MUREAUX (LES)	9 089 249,43	-386 892,71	8 702 356,72
NEZEL	231 617,61	124,76	231 742,37
OINVILLE-sur-MONTCIENT	-2 141,20	6 078,00	3 936,80
ORGEVAL	2 034 065,59	-237 234,76	1 796 830,83
PERDREAUVILLE	57 441,24	3 268,39	60 709,63
POISSY	13 773 090,71	-712 546,26	13 060 544,45
PORCHEVILLE	2 672 953,23	-101 863,66	2 571 089,57
ROLLEBOISE	-7 383,16	290,84	-7 092,32
ROSNY-sur-SEINE	-112 571,94	-274 803,71	-387 375,65
SAILLY	-32 753,30	-5 454,34	-38 207,64
SAINTE MARTIN-la-GARENNE	169 702,54	-15 924,69	153 777,85
SOINDRES	11 036,91	6 195,15	17 232,06
TERTRE SAINT DENIS (LE)	4 725,87	-1 821,45	2 904,42
TESSANCOURT-sur-AUBETTE	155 830,04	11 888,01	167 718,05
TRIEL SUR SEINE	-631 340,06	-511 517,12	-1 142 857,18
VAUX-sur-SEINE	132 092,48	20 260,64	152 353,12
VERNEUIL SUR SEINE	-1 410 970,33	-343 076,06	-1 754 046,39
VERNOUILLET	962 923,24	-397 643,38	565 279,86
VERT	58 482,97	-1 710,86	56 772,11
VILLENES-sur-SEINE	661 588,60	-42 375,72	619 212,88
TOTAL	67 872 853,19	-9 557 570,28	58 315 282,91

- Article 2 : a confirmé que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal des Mureaux.

5) BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT	BP 2021	RAR 2020	Résultats 2020	BS prop. nouvelles	Budget Total 2021
DÉPENSES	19 139 700,00			8 103 494,82	27 243 194,82
RECETTES	19 139 700,00		7 971 170,82	132 324,00	27 243 194,82

INVESTISSEMENT	BP 2021	RAR 2021	Résultats 2020	BS prop. nouvelles	Budget Total 2021
DÉPENSES	5 031 703,00	1 226 527,95	436 646,86	3 345,00	6 698 222,81
RECETTES	5 031 703,00	92 500,00		6 451 958,63	11 576 161,63

Le Conseil municipal à la majorité :

- 25 voix Pour *Aubergenville Horizon*
- 1 voix Contre *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- 7 abstentions Pour *Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
 - Article 1 : a approuvé et a voté le Budget Supplémentaire 2021 tel que présenté ci-dessus,
 - Article 2 : a confirmé que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal des Mureaux.

6) BUDGET ANNEXE CINÉMA PAUL GRIMAUT : a) Compte Administratif 2020

Constat des résultats 2020

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice 2020	5 885,03 €	152 756,79 €	158 641,82 €
Dépenses de l'exercice 2020	3 441,60 €	151 511,62 €	154 953,22 €
<i>Résultat de l'exercice 2020</i>	<i>2 443,43 €</i>	<i>1 245,17 €</i>	<i>3 688,60 €</i>
Résultat antérieur reporté	-4 702,63 €	98 002,03 €	93 299,40 €
Résultat de clôture	-2 259,20 €	99 247,20 €	96 988,00 €

(M. le Maire quitte la salle pendant le vote du compte administratif, le Conseil est présidé par Mme Virginie Meunier)

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 24 voix Pour *Aubergenville Horizon* –
- 8 abstentions Pour *Aubergenville, Poursuivons Ensemble - Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
 - Article 1 : a approuvé et a arrêté les résultats de clôture du compte administratif du Budget annexe Cinéma Paul Grimault de l'exercice 2020, tels que présentés ci-dessus,

- Article 2 : a reconnu la sincérité des dépenses engagées non mandatées ainsi que des recettes certaines non encaissées se traduisant comme suit :
 - Restes à réaliser – Recettes : 0,00 €
 - Restes à réaliser – Dépenses : - 637,40 €
 - Solde des restes à réaliser : - 637,40 €

b) Compte de Gestion 2020

Compte de gestion de l'exercice 2020

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice 2020	5 885,03 €	152 756,79 €	158 641,82 €
Dépenses de l'exercice 2020	3 441,60 €	151 511,62 €	154 953,22 €
Résultat de l'exercice 2020	2 443,43 €	1 245,17 €	3 688,60 €
Résultat antérieur reporté	-4 702,63 €	98 002,03 €	93 299,40 €
Résultat de clôture	-2 259,20 €	99 247,20 €	96 988,00 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 25 voix Pour *Aubergenville Horizon* –
- 8 abstentions Pour *Aubergenville, Poursuivons Ensemble - Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article 1 : a approuvé et a arrêté les résultats de clôture du compte de gestion 2020 du budget annexe Cinéma Paul Grimault tels que présentés ci-dessus,
- Article 2 : a précisé que ces résultats sont conformes au Compte Administratif 2020.

c) Affectation du résultat 2020

Affectation des résultats

Section d'investissement

RÉSULTAT DE CLÔTURE (compte 001 en dépense)	- 2 259,20 €
Restes à réaliser en recettes	0,00 €
Restes à réaliser en dépenses	<u>- 637,40 €</u>
SOLDE DES RESTES À RÉALISER	- 637,40 €
BESOIN DE FINANCEMENT	- 2 896,60 €

Section de fonctionnement

RÉSULTAT DE CLÔTURE	+ 99 247,20 €
AFFECTATION EN RÉSERVES (couverture du besoin de financement) (compte 1068 en recettes d'inv.)	-2 896,60 €
REPORT À NOUVEAU (compte 002 en recettes)	96 350,60 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 25 voix Pour *Aubergenville Horizon* –
- 8 abstentions Pour *Aubergenville, Poursuivons Ensemble - Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*

- Article 1 : a affecté les résultats de clôture du compte administratif du budget annexe Cinéma Paul Grimault de l'exercice 2020 tels que précisés ci-dessus.

7) SUPPLÉMENTAIRE 2021 DU BUDGET ANNEXE CINÉMA PAUL GRIMAUTL

FONCTIONNEMENT	BP 2021	RAR 2020	Résultats 2020	BS prop. nouvelles	Budget Total 2021
DÉPENSES	206 750,00			96 350,60	303 100,60
RECETTES	206 750,00		96 350,60		303 100,60

INVESTISSEMENT	BP 2021	RAR 2020	Résultats 2020	BS prop. nouvelles	Budget Total 2021
DÉPENSES	17 262,00	637,40	2 259,20		20 158,60
RECETTES	17 262,00			99 247,20	116 509,20

Le Conseil municipal, à la majorité :

- 25 voix Pour *Aubergenville Horizon* –
- 8 voix Contre *Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble - Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
 - Article 1 : a approuvé et a voté le Budget Supplémentaire 2021 du budget annexe Cinéma Paul Grimault tel que présenté ci-dessus,
 - Article 2 : a confirmé que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal des Mureaux.

C – AFFAIRES SCOLAIRES - PÉRISCOLAIRE ET PETITE ENFANCE

SCOLAIRE

1) FIXATION DES PÉRIMÈTRES SCOLAIRES DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES D'AUBERGENVILLE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 25 voix Pour *Aubergenville Horizon* –
- 8 abstentions *Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble - Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
 - Article 1 : a adopté les périmètres scolaires des écoles maternelles et élémentaires comme suit :

Groupe scolaire André Bernard maternel et Jean de La Fontaine et élémentaire :

- Avenue de Dieburg
- Avenue de la Division Leclerc (n° 2 à 10)
- Avenue de Normandie
- CD 113 / Avenue de l'Union
- Grande Rue (y compris résidence Croix Blanche)
- Impasse de Montgardé
- Mail de la Liberté
- Place de la Croix Gâtée
- Place des Provinces
- Place Jean Monnet
- Route de Montgardé (n° 2 à 32)
- Rue Alsace Lorraine

- Rue de Guélan
- Rue de la Patience
- Rue de l'Aublé
- Rue de l'Egalité
- Rue de l'Yser
- Rue de Nézel
- Rue de Verdun
- Rue des Coutures
- Rue des Glycines
- Rue des Maraîchers
- Rue des Moissonneurs
- Rue du 8 Mai 1945
- Rue du Blossier
- Rue du Grand Aulnay
- Rue Gaston Jouillerat
- Rue Louis Blériot
- Rue Méry Fontaine
- Square des Combattants
- Vaux les Huguenots
- Villa Aquitaine
- Villa Artois
- Villa Auvergne
- Villa Bourgogne
- Villa Bretagne
- Villa Franche Comté
- Villa Limousin
- Villa Picardie
- Villa Poitou
- Villa Provence
- Villa Savoie

Il est précisé que l'autoroute détermine la limite entre le périmètre du groupe scolaire maternel André Bernard/ élémentaire Jean de la Fontaine et celui du groupe scolaire Reine Astrid maternel et élémentaire pour l'avenue du Général de Gaulle.

Groupe scolaire Louis Pergaud maternel et Louis Pergaud élémentaire

- Allée des Fougères
- Allée des Grives
- Allée des Iris
- Allée des Marronniers
- Allée des Peupliers
- Allée des Pins
- Allée des Platanes
- Allée des Roses
- Allée des Violettes
- Avenue de la Division Leclerc (n° 11 et suivants)
- Grand Chemin de Maule
- Route de la Petite Côte
- Route de Montgardé (n° 5 et n° 33 et suivants)
- Rue des Acacias
- Rue des Fleuriottes
- Rue des Palmiers
- Rue des Saules
- Rue des Tilleuls
- Rue du Bois de Tonnerre

- Rue Jules Ferry
- Rue Sainte Colombe

Zone pavillonnaire :

- Rue Alphonse Daudet
- Rue Edmond Rostand
- Rue Frédéric Mistral
- Rue Gaston Bonheur
- Rue Henri Bosco
- Rue Jean Giono
- Rue Marcel Pagnol

Groupe scolaire Jean Moulin maternel et Paul Fort élémentaire

- Allée de la Corniche
- Allée des Bois
- Allée du Haut du Parc
- Bois Bodin (n° 1, 2, 3, 13, 14, 15, 16, 17)
- Route de Quarante Sous
- Rue de la Coopération
- Rue des Sources
- Rue du Belvédère
- Rue du Plateau

Zone Pavillonnaire :

- Rue Arthur Honneger
- Rue Claude Debussy
- Rue Francis Poulenc
- Rue Giuseppe Verdi
- Rue Hector Berlioz
- Rue Jean-Baptiste Lulli
- Rue Maurice Ravel

Groupe scolaire Reine Astrid maternel et Reine Astrid élémentaire

- Allée Edith Piaf
- Avenue Albert 1er (Groupe Seine Bât. B-C-D-E-F-G-H n° 5 à 21)
- Avenue Charles de Gaulle
- Avenue de Dixmude (Groupe Eglise bât. G n°1 à 3, bât. H n° 5, bât. I n° 9, bât. J n° 13, bât. n° 17 et 19, bât. sécurité n° 21)
- Avenue de Douaumont
- Avenue de la Marne
- Avenue de Liège
- Avenue des Dolmens (n° 2 à 12 bis et 1 à 25)
- Avenue du Château
- Avenue du Golf (n° 2 à 8 et 1 à 9)
- Avenue d'Ypres
- Avenue Georges Sand
- Avenue Maréchal Foch (n° 63 à 89 et 80 à 86)
- Avenue Maréchal Joffre (groupe Seine bât. O-P-R-S-T n° 12 à 22)
- Avenue Marie José
- Boulevard du Commerce (Groupe Eglise bât. J n° 25, bât. K n° 29 et 31 Pavillon A n° 33)
- Boulevard de Bruxelles (n° pairs de 2 à 16)
- Boulevard de la Gare - place de la Gare - rue de la Gare
- Boulevard de la Paix (n° 42 à 48)
- Boulevard de la Plage

- Boulevard de la République
- Boulevard de Mantes (n° 2 à 58 et 1 à 65 bis)
- Boulevard de Paris
- Boulevard Jacques Bertin
- Boulevard Louis Renault (groupe Seine bât. I à N n° 8 au 22)
- Boulevard Pasteur
- Boulevard Victor Hugo (n° 2 à 36 et 1 à 41)
- Cours Franco Belge (groupe Eglise bât. E-F-D n° 2 - 6 - 8 - 10)
- Impasse des Hautes Beauces
- Impasse des Priers
- Parc du Château
- Place de l'Etoile
- Place de Louvain
- Place Georges Brassens
- Place Jacques Brel
- Place Jules de Besplas (Résidence Pierre de Lune)
- Rue Alfred de Musset
- Rue de Balzac
- Rue de la Ferme
- Rue de la Garenne (bât. A n° 3 et 5)
- Rue de la Solidarité
- Rue des Brissettes
- Rue des Chevries
- Rue des Fossés
- Rue des Hautes Beauces
- Rue des Priers
- Rue des Sablières (Résidence Pierre de Lune)
- Rue du Chantier d'Hérubé
- Rue du Clos Reine
- Rue du Petit Pré
- Rue Etienne Bathellier
- Rue Georges Besse
- Rue Maurice Genevoix
- Rue Pierre Amouroux
- Rue Pierre Lefauchaux (bât. Salamandre n° 14 et 16, groupe Eglise pavillon C n° 2 et pavillon B n° 4)
- Sente Chevalier de Kouellan (Résidence Pierre de Lune)
- Villa Hérubé

- ZAC des Chevries :
- Rue Barbara
- Rue Berthe Silva
- Rue Charles Trenet
- Rue Joe Dassin
- Rue Michel Berger
- Rue Yves Montand

- ZAC du Trait d'Union

Il est précisé que l'autoroute détermine la limite entre le périmètre du groupe scolaire maternel André Bernard / élémentaire Jean de la Fontaine et celui du groupe scolaire Reine Astrid maternel et élémentaire pour l'avenue du Général de Gaulle.

- Article 2 : a dit que cette nouvelle sectorisation entrera en application pour la rentrée scolaire de septembre 2021,

- Article 3 : a confirmé que les élèves peuvent être orientés par la Ville vers les écoles voisines lorsque les capacités d'accueil de l'école de secteur sont atteintes (au regard des locaux, du nombre d'enseignants mis à disposition et des prévisions d'effectifs scolaires),
- Article 4 : a pris acte que la présente délibération sera transmise à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie
 - Monsieur l'Inspecteur de l'Académie de Versailles
 - Madame l'Inspectrice Départementale de l'Education Nationale
 - Mesdames les Directrices des écoles primaires de la commune d'Aubergenville.

2) GRATUITÉ DE L'ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS INDISPENSABLES À LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT DU 6 AU 23 AVRIL 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité (33 voix Pour) :

- Article unique : s'est prononcé favorablement sur la gratuité du service d'accueil aux enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire accueillis durant la période de confinement, du 06 au 23 avril 2021.

3) SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR 2021 AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES POUR L'ORGANISATION DES VOYAGES DE FIN D'ANNÉE

Subventions de fonctionnement :

	Effectifs	Dotation Unitaire	Subvention 2021
OCCE La Fontaine	191	20 €	3 820 €
OCCE L. Pergaud (classe ULIS non comprise)	177	20 €	3 540 €
OCCE R. Astrid	300	20 €	6 000 €
OCCE P. Fort	240	20 €	4 800 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité (33 voix Pour) :

- Article 1 : a décidé l'attribution des subventions précitées pour 2021, aux associations :
 - OCCE La Fontaine,
 - OCCE Louis Pergaud,
 - OCCE Reine Astrid,
 - OCCE Paul Fort,
- Article 2 : a confirmé que les budgets prévus sont inscrits au budget communal.

4) PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RECEVANT DES ÉLÈVES AUBERGENVILLOIS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité (33 voix Pour) :

- Article 1 : a accordé une participation financière pour l'année scolaire 2020/2021, aux établissements précités conformément aux montants annoncés ci-dessous :

Etablissement scolaire	Nombre d'élèves /apprenants	Participation financière unitaire	Participation financière totale
CFAIE	1	70 €	70 €
AFIPE	13	65 €	845€

- Article 2 : a confirmé que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement de ces participations, sont prévues au Budget Primitif de la Commune,
- Article 3 : a autorisé Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à faire procéder au mandatement.

D – COMMUNICATION - DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET COMMERCE DE PROXIMITÉ

1) APPROBATION DE L'AIDE COMMUNALE ET EXCEPTIONNELLE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES DES COMMERÇANTS & DES ARTISANS ET DEMANDE DE REFINANCEMENT AU DÉPARTEMENT DES YVELINES (ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°21-017 DU 31/03/21)

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 32 voix Pour *Aubergenville Horizon – Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- 1 abstention *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- Article 1 : a annulé et a remplacé la délibération n°21-017 du 31 mars 2021 par la présente délibération,
- Article 2 : a approuvé l'attribution d'un financement à hauteur de 126 696 € au titre du dispositif d'aide communale exceptionnelle visant à soutenir les commerces et l'artisanat, à l'ensemble des établissements bénéficiaires figurant dans la liste exhaustive précitée,
- Article 3 : a décidé la création d'un budget de 126 696 € pour la mise en oeuvre du dispositif d'aide exceptionnelle communale aux commerces et à l'artisanat,
- Article 4 : a sollicité le refinancement de cette aide auprès du Département des Yvelines au titre de la seconde phase de son dispositif d'aide départemental d'urgence au soutien du bloc communal,
- Article 5 : a autorisé le Maire, ou son représentant dûment habilité, à déposer une demande à cet effet pour un montant de 126 696 €, et à signer tout document afférent notamment à la convention précitée,
- Article 6 : a dit que les crédits de paiement de l'aide par la Commune et les crédits de recettes du Département seront respectivement imputés aux chapitres 67 et 77 du budget communal.

E – URBANISME

1) ACTUALISATION POUR 2022 DES TARIFS APPLICABLES AU TITRE DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

Tarifs classiques de droit commun appliqués en 2022 sur la Ville :

Pour les enseignes

- Exonération des établissements dont la superficie cumulée des enseignes est inférieure ou égale à 7 m²,
- 16 €/m² lorsque la somme des superficies taxables est supérieure à 7 m² et inférieure ou égale à 12 m²,
- 32 €/m² lorsque la somme des superficies taxables est supérieure à 12 m² et inférieure ou égale à 50 m²,
- 64 €/m² lorsque la somme des superficies taxables est supérieure à 50 m².

Pour les dispositifs publicitaires et les pré-enseignes

- 16 €/m² pour les supports non numériques dont la surface est < à 50 m²,
- 32 €/m² pour les supports non numériques dont la surface est > à 50 m²,
- 48 €/m² pour les supports numériques dont la surface est < à 50 m²,
- 96 €/m² pour les supports numériques dont la surface est > 50 m².

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 32 voix Pour *Aubergenville Horizon – Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- 1 abstention *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
 - Article unique : a fixé les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure selon l'actualisation légale prévue pour les tarifs 2022 comme précité.

2) TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ PAR LA VILLE À LA CU GPSEO, DE LA PARTIE À USAGE DE VOIRIE DE LA PARCELLE AN 128 ET SIGNATURE DE LA CONVENTION DE RESTITUTION DE L'EMPRISE DE LADITE PARCELLE ANCIENNEMENT AFFECTÉE AU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ PAR ENEDIS À LA VILLE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 26 voix Pour *Aubergenville Horizon – Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
- 7 abstentions *Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
 - Article 1 : a approuvé les termes de la convention tripartite de restitution d'une partie de la parcelle AN 128 entre la Ville, le SEY 78 et ENEDIS, qui prendra effet à sa signature par toutes les parties,
 - Article 2 : a approuvé le transfert par voie amiable, sans indemnité, droit, contribution de sécurité immobilière ou honoraires de propriété, de la partie de la parcelle AN 128 correspondant au trottoir au profit de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, étant ici précisé que les éventuels frais de rédaction d'actes liés à ce transfert seront pris en charge par la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise,
 - Article 3 : a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité, à signer les pièces permettant de concrétiser la rétrocession d'une part et le transfert d'autre part des emprises détachées de l'actuelle parcelle AN 128.

F – TRAVAUX – ESPACES VERTS

1) PROGRAMME 2020-2022 D'AIDE AUX COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES EN MATIÈRE DE VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS - RENONCEMENT À LA PART COMMUNALE AU PROFIT DE LA CU GPSEO

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 32 voix Pour *Aubergenville Horizon – Pour Aubergenville, Poursuivons Ensemble*
- 1 abstention *Lutte Ouvrière, Faire Entendre Le Camp Des Travailleurs*
 - Article 1 : a renoncé à la part attribuée par le Département à la Commune, au titre de la subvention 2020-2022 d'aide en matière de voirie et réseaux divers,
 - Article 2 : a autorisé la CU GPSEO à bénéficier de la totalité de ladite subvention affectée à la ville d'Aubergenville.

G - PRÉVENTION ET ACTION SOCIALE

1) CONVENTION AVEC L'IFEP DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN CHANTIER ÉDUCATIF

Le Conseil Municipal à l'unanimité (33 voix Pour) :

- Article 1 : a émis un avis favorable à la mise en place d'un chantier éducatif visant à faire réaliser par des jeunes de l'IFEP, des travaux de peinture au marché couvert d'Elisabethville,
- Article 2 : a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité, à signer la convention devant intervenir avec l'IFEP,
- Article 2 : a autorisé le mandatement de la somme de 3150 euros pour la rémunération des cinq jeunes réalisant le chantier éducatif,

- Article 3 : a confirmé que les crédits nécessaires à ce paiement sont prévus au budget 2021 chapitre 011 fonction 520 article 6188 SOCI.

H – QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'explications sur l'annonce faite par M. le Maire dans la presse sur la fermeture du cinéma
- Depuis l'annonce de l'arrêt de production de l'usine Renault sur le territoire de la Ville et de la Ville de Flins, aucune communication de la Ville n'a été faite sur l'intervention auprès de l'employeur pour le maintien de l'emploi. La Mairie compte-t-elle s'en remettre aux décisions de Renault sans intervenir ?
- La trêve hivernale étant le 31 mai, la municipalité a-t-elle été informée de cas d'expulsions prochaines. Si oui, quelles ont été les démarches engagées auprès des personnes concernées ?
- Sur la rénovation des bâtiments 1001 Vies, y a-t-il du nouveau sur la rencontre entre le bailleur et la municipalité ?

Prochain Conseil municipal le 30 juin 2021 à 20 heures

Fin à 23 heures

La Secrétaire de séance,



Sylvia PADIOU.